GRILLES D'HONORAIRES DE VENTE/AGENCE/RÉGION

Applicable depuis le 1er septembre 2026

1. Vente ou recherche d'un bien immobilier à usage d'habitation, emplacement de stationnement :

Agence de Langres (Grand Est) *et mandataires en régions :* *Bourgogne -Franche-Comté · Hauts-de-France · Centre -Val de Loire · Normandie · Occitanie · Pays de la Loire*	
Prix de vente	*Honoraires TTC*
Valeur ≤ 50 000 €	*6 000 €*
Entre 50 001 € et 75 000 €	*7 000 €*
Entre 75 001 € et 100 000 €	*8 000 €*
Entre 100 001 € et 200 000 €	*10 000 €*
Entre 200 001 € et 250 000 €	*13 000 €*
Entre 250 001 € et 300 000 €	*14 000 €*
Au-delà de 300 001 €	*5,00 %*

Agence de Paris (Île-de-France) *et mandataires en régions :* *Corse · Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) · Auvergne-Rhône-Alpes · Bretagne · Nouvelle-Aquitaine*	
Prix de vente	*Honoraires TTC*
Valeur ≤ 50 000 €	*6 000 €*
Entre 50 001 € et 100 000 €	*8 000 €*
Entre 100 001 € et 150 000 €	*10 000 €*
Entre 150 001 € et 250 000 €	*12 000 €*
Entre 250 001 € et 300 000 €	*14 000 €*
Entre 300 001 € et 500 000 €	*5,50 %*
Au-delà de 500 001 €	*5,00 %*

Le consommateur est informé que :

- **Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur sauf disposition contraire précisée dans le mandat de vente.**
- **A noter :** à titre exceptionnel, l'agence peut modifier la charge des honoraires par un avenant au mandat.
- Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums TTC pratiqués par **Bonne Etoile** en application de l'arrêté du 26 janvier 2022, modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenants dans une transaction immobilière.

+33 1 84 17 80 41
contact@bonne-etoile.fr
www.bonne-etoile.fr

Sarl Bonne Etoile au capital de 30 000 €
Siège social : 231, rue Saint Honoré Paris 75001
SIRET : 504 262 049 00027
TVA intra. : FR58504262049
Garantie financière : QBE assurance 110 000 €

Grilles honoraires
Carte professionnelle de transaction
N°7501 2018 000 035 229

GRILLES D'HONORAIRES DE LOCATION

2. Location habitation [1]

Honoraires de location TTC
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : **x€ / m² de surface habitable** suivant la zone concernée conformément à l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989. 🏢 Zone très tendue : 12,10 € TTC / m² 🏘️ Zone tendue : 10,09 € TTC / m² 🌳 Zone non tendue : 8,07 € TTC / m² - Réalisation de l'état des lieux d'entrée : **3.03€ TTC / m² de surface habitable**

→ Les honoraires sont exigibles à la signature du bail pour les prestations de visite, constitution du dossier et rédaction du bail et à la réalisation de l'état des lieux pour cette prestation.

→ Les honoraires à la charge du locataire ne pourront être supérieurs à ceux du bailleur.

→ **A noter côté bailleur :** honoraires forfaitaires de **120€ TTC** pour la **rédaction d'avenants au bail**

3. Honoraires de location d'un parking

Forfait de 120€ TTC à la signature du bail

→ 60€ TTC charge du bailleur

→ 60€ TTC charge du locataire

[1] Bail soumis à la loi du 6 juillet 1989

☎ +33 1 84 17 80 41
contact@bonne-etoile.fr
www.bonne-etoile.fr

Sarl Bonne Etoile au capital de 30 000 €
Siège social : 231, rue Saint Honoré Paris 75001
SIRET : 504 262 049 00027
TVA intra. : FR58504262049
Garantie financière : QBE assurance 110 000 €

Grilles honoraires
Carte professionnelle de transaction
N°7501 2018 000 035 229

GRILLES D'HONORAIRES DE GESTION

4. Honoraires de gestion pour les biens à usage d'habitation

L'activité de gestion locative est exercée **en partenariat avec MA GESTION LOCATIVE** (MGL), titulaire de la carte professionnelle n° 8501 2018 000 030 507, délivrée par la CCI de Vendée.

Prestations

Formule Simplicité

Une gestion rigoureuse, transparente et sereine de votre bien locatif

- 💼 **Mise en place et gestion administrative du mandat**
  Constitution du dossier, suivi mensuel et reporting transparent
- 💰 **Gestion locative courante**
  Avis d'échéance, quittances, encaissements sécurisés
- 📈 **Optimisation du loyer**
  Révision annuelle selon l'IRL
- 🏢 **Gestion des charges et fiscalité**
  Paiement des charges, récupération des taxes, aide à la déclaration des revenus fonciers
- 🔨 **Suivi technique du bien**
  Organisation et gestion des travaux (devis, interventions, règlements)
- 💻 **Suivi digital et accès aux informations**
  Consultation simple et continue de votre situation locative

Formule Garantie Totale

Une protection complète de vos revenus locatifs et de votre patrimoine

- 🛡️ **Sécurisation complète de vos revenus locatifs**
  Garantie des loyers impayés (GLI) et **versement assuré le 5 de chaque mois** au bailleur
- 📂 **Gestion des incidents locatifs**
  Prise en charge des impayés, démarches et suivi des dossiers
- 🏠 **Protection du bien**
  Couverture des dégradations locatives jusqu'à 10 000 €
- ⚖️ **Protection juridique incluse**
  Accompagnement en cas de litige

LOYERS > les taux sont dégressifs	Formule Simplicité	Formule Garantie totale
Un bailleur peut cumuler ses différents loyers pour bénéficier de la dégressivité	TTC	TTC
Loyers mensuels hors charges inférieurs à 1500€	7,08%	10,78%
Loyers mensuels hors charges compris entre 1500€ et 2000€	5,88%	9,58%
Loyers mensuels hors charges supérieurs à 2000€	4,68%	8,38%

☎ +33 1 84 17 80 41
contact@bonne-etoile.fr
www.bonne-etoile.fr

Sarl Bonne Etoile au capital de 30 000 €
Siège social : 231, rue Saint Honoré Paris 75001
SIRET : 504 262 049 00027
TVA intra. : FR58504262049
Garantie financière : QBE assurance 110 000 €

Grilles honoraires
Carte professionnelle de transaction
N°7501 2018 000 035 229

5. Honoraires pour la réalisation d'un avis de valeur [2]

1. 🟢 🏠 Avis de valeur offert :

Dans le cadre d'un projet de mise en vente avec la signature d'un mandat de vente [3] confié à l'agence, l'avis de valeur est offert.
Elle repose sur l'analyse du marché et des caractéristiques du bien afin d'en définir le positionnement.

2. 🔵 📊 Avis de valeur payant :

L'agence propose des prestations d'avis de valeur dans le cadre d'une succession, IFI, séparation, financement, conseil.

Ces prestations comprennent :

- → la visite du bien
- → l'étude comparative : étude des références de marché, des biens comparables et des dynamiques locales (offre, demande, délais de vente)
- → la détermination de la valeur vénale
- → remise d'une note de valeur écrite, argumentée au regard des caractéristiques du bien et du marché observé [4]

Tarification :

- → 🏠 **Avis de valeur — biens standards**
  Forfait de 180 € TTC par dossier *(déplacement inclus)*
  Que ce soit dans le cadre d'une mise à jour patrimoniale, d'un projet de vente en réflexion, ou simplement pour obtenir un ordre de prix, cet avis de valeur s'adresse aux biens standards (maisons et appartements) et permet d'obtenir une estimation fiable, cohérente avec le marché.
- → 🏛️ **Avis de valeur — biens atypiques ou de prestige**
  Forfait de 300 € TTC par dossier *(déplacement inclus)*
  Cet avis de valeur concerne les biens présentant des caractéristiques particulières, atypiques ou de prestige, nécessitant une analyse plus approfondie et une étude spécifique de leur positionnement sur le marché.

Conditions :

- → Cette prestation est indépendante de toute mise en vente
- → Elle ne constitue pas un mandat de vente
- → Sur présentation d'une facture, les honoraires sont exigibles dès la réalisation de la prestation
- → Un accord préalable du client est requis avant toute intervention

Toute mission fait l'objet d'un document signé (ordre de mission)

[2] L'avis de valeur d'un bien immobilier, établie par un professionnel en fonction du marché et des caractéristiques du bien, sans valeur d'expertise.
[3] En l'absence de mandat, le tarif d'un avis de valeur est facturé 180€ TTC.
[4] A noter : Cette prestation constitue un avis de valeur et ne saurait se substituer à une expertise immobilière.

☎ +33 1 84 17 80 41
contact@bonne-etoile.fr
www.bonne-etoile.fr
Sarl Bonne Etoile au capital de 30 000 €
Siège social : 231, rue Saint Honoré Paris 75001
SIRET : 504 262 049 00027
TVA intra. : FR58504262049
Garantie financière : QBE assurance 110 000 €
Grilles honoraires
Carte professionnelle de transaction
N°7501 2018 000 035 229

6. Honoraires de location professionnelle

Locaux	Montant des honoraires TTC
Locaux professionnels, locaux artisanaux, locaux commerciaux, industriels, bureaux, entrepôts, terrains commerciaux, etc.	***Les honoraires de location s'élèvent à 30 % TTC du loyer annuel hors charges. Ils sont répartis à parts égales entre le preneur et le bailleur, soit 15 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge de chacune des parties.***

7. Cession de fonds de commerce, droit au bail et vente de locaux commerciaux

Prix de vente	Forfait TTC [5]
Valeur ≤ à 50 000 €	***5 000 €***
Entre 50 001 € et 150 000 €	***10 %***
Entre 150 001 € et 300 000 €	***9 %***
Entre 300 001 € et 500 000 €	***8 %***
Entre 500 001 € et 750 000 €	***7 %***
Entre 750 001 € et 1 000 000 €	***6 %***
Valeur ≥ à 1 000 000 €	***5 %***

→ Les honoraires sont à la charge du vendeur.

8. Pour la vente d'un bien « neuf (VEFA) », terrain pour promotion immobilière

→ 6% TTC du prix de vente charge acquéreur

9. Médiateur

→ MEDIMMOCONSO - 1 allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS 25222 44505 La Baule Cedex - Site internet du médiateur : https://medimmoconso.fr

[5] Taux de TVA en vigueur

☎ +33 1 84 17 80 41
contact@bonne-etoile.fr
www.bonne-etoile.fr

Sarl Bonne Etoile au capital de 30 000 €
Siège social : 231, rue Saint Honoré Paris 75001
SIRET : 504 262 049 00027
TVA intra. : FR58504262049
Garantie financière : QBE assurance 110 000 €

Grilles honoraires
Carte professionnelle de transaction
N°7501 2018 000 035 229